

Rapport d'activité 2020 / 2022

Nous venons de traverser des années exceptionnelles, Depuis 2019 nous n'avons pu tenir d'assemblée générale heureusement il semble que cette époque soit révolue, notre association va reprendre ses activités et nous pourrons de nouveau nous réunir selon notre bon vouloir. Bien que ce virus n'ait pas disparu de notre environnement mais grâce aux efforts de chacun, nous pouvons reprendre une vie presque normale

Comme ça a été le cas pour les conseils municipaux qui n'ont pu être mis en place tout de suite après les élections de mars 2020, les membres élus du conseil d'administration ont poursuivi leurs tâches, cela a duré deux ans. Le défi était de faire vivre l'association, malgré l'impossibilité de se réunir. Les Fidésiables devenues une manifestation importante que beaucoup d'entre nous attend n'ont pas pu se dérouler en 2020, ni en 2021. Je tiens à remercier une nouvelle fois la commune de Peyrolières, les bénévoles, les organisateurs qui deux années de suite, dès les premiers mois de l'année ont réalisé un travail de préparation sans savoir s'il serait possible de se rassembler en août. Tous ces contres temps n'ont pas anéantie leur volonté de nous recevoir, je les félicite pour l'ardeur qu'ils ont déployé pour la préparation de ce week-end, mais aussi pour tout le travail réalisé les années précédentes

Je vais énumérer le peu d'activités du C A, durant ces trois ans .

Personnellement j'ai essayé d'avoir des contacts avec les membres du bureau et les maires afin de garder un semblant de vie, à une association endormie mais toujours existante

Dès le mois de mars 2020, nous avons eu la douleur de perdre notre Président d'Honneur. Deux jours avant le confinement, j'ai pu me rendre à ses funérailles afin de lui rendre l'hommage qu'il méritait

Après l'élection des maires, en mai, j'ai adressé un courrier à chacun des 17 Maires des 17 Ste FOY pour les féliciter de leur élection ou réélection en leurs rappelant qu'eux tous sont membres de droit à notre conseil d'administration, ils peuvent aussi donner délégation à une personne de leur choix

Le 10 octobre de cette même année nous avons tenu une réunion du C A, sur la commune de Ste Foy en Brionnais. Avant la réunion nous nous sommes rendus au cimetière pour un moment de recueillement sur la tombe de Michel, Nous étions accompagnés de son épouse, son fils ainsi que du maire de la

commune, nouvellement élu, qui a passé toute la matinée avec nous, il a assisté avec intérêt à notre réunion

En fin d'année, comme toutes les années j'ai adressé les vœux de l'association aux 17 maires des Ste Foy ainsi qu'au membres du bureau

Premier trimestre 2021, vu les évènements il est décidé qu'il n'y aura pas de fidésades en août. Après discussions avec certains membres, nous décidons de réunir le C A à la date traditionnelle des Fidésades. Je recherche une commune pouvant nous recevoir. Conques était la priorité de certain d'entre nous, malheureusement le maire de Conques me fait part de difficultés pour nous accueillir. Finalement ce fut Ste Foy St Sulpice qui a été retenue, je remercie son maire ainsi que les bénévoles qui nous ont aidé pour l'organisation de ce temps passé chez eux, je les remercie aussi pour le vin d'honneur offert par la mairie en fin de réunion, suivit comme le veut la tradition par un repas pris dans une auberge proche. L'après-midi fut consacré à la visite du château de LA BASTIE D'URFE.

Leur de cette réunion fut prise la décision de créer un site internet, sujet souvent abordé mais resté sans suite. Il fut aussi débattu le sujet de la réception des camping caristes sur nos communes, il est demandé un volontaire pour mettre cette action en place, à ce jour personne ne s'est manifesté, j'espère qu'une personne va se décider. (Nous parlerons un peu plus tard de ce projet)

Dans les mois suivants, bien que n'étant pas compétent en informatique, je décide de m'atteler à la création du site internet. Première chose, trouver une personne pour nous assister, il sera chargé de trouver un hébergeur, un nom de domaine. Demande de devis, prestataire retenu. Fourniture de tous les renseignements et informations nécessaires pour créer le site : le but de l'association, un résumé des statuts, les communes, portant le nom de la sainte. Fin mai 2022 le site est créé chacun de vous peut le consulter. Bien sûr il reste à le faire vivre, l'améliorer, le modifier, si certains de vous ont des idées, vous pouvez les proposer.

Je pense que dans le prochain bureau il sera indispensable de nommer une personne responsable du site, afin de l'alimenter, le faire vivre.

Fin d'année : traditionnels vœux aux maires, ensuite prise de contact avec Peyrolières pour l'organisation des fidésades 2022 et de la réunion de bureau

de printemps, traditionnellement tenue sur la commune organisatrice des fidésiales, tout ça s'est très bien déroulé.

Malgré une année où il n'a pas été demandé de cotisations. Grâce à notre très bonne trésorerie nous avons réussi à maintenir la parution biannuelle du journal, toutes personnes à jour de cotisation le reçoit.

Il n'est pas toujours facile d'obtenir les articles nécessaires, aussi je rappelle à chacun de vous la nécessité d'envoyer de la documentation afin de garnir les pages et faire savoir ce qui se passe dans vos communes, sur ce qui s'est passé, les années, les siècles avant nous, comment la commune est devenue ce qu'elle est, faire connaître les familles, les personnes qui l'ont façonnées, les personnes illustres originaires de vos communes que ce soit dans le domaine culturelle, politique ou industrielle.

Je ne sais pas si ce journal sera maintenu par la prochaine équipe dirigeante mais je le souhaite car il tisse un véritable lien entre nos villages et les adhérents à l'association.

Je remercie René Bonard en tant que bénévole pour le travail conséquent qu'il effectue pour la rédaction, le rassemblement des articles, des photos, leur mise en page, il est une personne indispensable dans la préparation du journal .

Malgré que ce ne sera plus de nos compétences après cette réunion. A la réunion de bureau de mai, il est demandé aux représentants de la commune de Ste FOY les LYON d'étudier la possibilité d'organiser chez eux les fidésiales 2023, car leur tour est passé depuis 2020, j'ai eu la réponse affirmative il y a quelques jours, je laisserai les membres de cette commune présents ici vous parler eux-mêmes de ce projet

J'avais prévu faire court, car renouveler le CA va nous prendre un peu de temps. Malgré tout j'ai cru bon de vous tenir informé du travail réalisé par le C A, pour conserver vie à notre association, pendant ces trois années que nous venons de vivre pas tout à fait comme les autres

Merci de m'avoir écouté

Michel GUILLARME

Le 20 août 2022